



Monsieur le Recteur, Monsieur le Vice-Président du Conseil régional, Mesdames, Messieurs les membres du CAEN.

Le Président Macron et le gouvernement Philippe ont décidé d'avancer à marche forcée vers la mise en place de projets qui vont conduire à des régressions sociales. Dans la Fonction publique la politique d'austérité se poursuit et s'accroît : suppression de 120 000 postes, gel du point d'indice, instauration d'un premier jour de carence, report de mesures du PPCR d'un an à partir de 2018 et disparition de 150 000 contrats aidés. La hausse de la CSG, partiellement compensée, débouchera de fait sur une diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Autant de mesures qui ne permettront pas de lutter contre la crise du recrutement des métiers enseignant et au contraire l'amplifieront. La FSU s'oppose à ces mesures.

Pour la Région Nouvelle Aquitaine, La volonté d'harmoniser la DGF ne doit pas se faire au détriment des élèves de notre académie. Depuis trois ans déjà, la DGF est gelée, l'inflation n'étant pas compensée, c'est donc à une baisse qu'ont dû faire face les établissements. Celle-ci est parfois d'autant plus importante que de nouvelles charges pèsent sur les établissements comme par exemple la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui ne sont plus assumées directement par la région. Quant aux dépenses spécifiques à l'EPS, précédemment fléchées dans les dotations de l'ex région Limousin, elles doivent aujourd'hui être prises en charge sur la DGF sans que soit garanti le remboursement sur factures. Cet état de fait sera renforcé par une prise en charge des transports EPS, en dehors de la DGF, par des subventions complémentaires. Les EPLE doivent-ils encore une fois compter sur un hiver clément ? La problématique du chauffage et de l'amélioration des conditions de vie dans les internats ne doit pas être prise à la légère. Dans un territoire rural comme celui de notre académie, l'accueil dans les internats est indispensable. Il doit être de qualité pour être accepté et bien vécu par les élèves et les familles.

Les choix en matière de politique de transports scolaires auront également des conséquences importantes pour les familles, sur l'orientation des élèves et plus généralement sur l'accès des usagers au Service Public d'Éducation. Nous rappelons ici notre demande de gratuité pour les familles.

Les EPLE participent de la vitalité des territoires et sont des éléments forts de leur structuration. La question des transports doit aussi être prise en compte. Le niveau de vie moyen sur le territoire de l'académie inférieur à la moyenne nationale montre la fragilité de nombreuses familles. Cette fragilité est confirmée par le nombre et l'importance des impayés de cantine. Ce constat mis en avant à plusieurs reprises par la FSU avait conduit le Conseil régional de l'ex-Limousin à mettre en place un fond de soutien.

Malgré ce dispositif et le travail des personnels gestionnaires et administratifs pour aider les familles, les impayés de cantine continuent de grever le budget de plusieurs EPLE.

Par ailleurs, la disparition du dispositif de gratuité des manuels scolaires programmée pour la rentrée 2018 constituerait un recul préjudiciable dans une période où les difficultés économiques fragilisent de nombreuses familles. La FSU réaffirme son attachement à ce dispositif et demande sa pérennisation.

A l'heure des annonces sur la réforme de la formation professionnelle, Il est contre-productif d'attaquer sans cesse l'enseignement professionnel initial sous statut scolaire.

Ceux qui, comme les membres de l'institut Montaigne, imaginent qu'un système basé uniquement sur l'apprentissage pourrait résoudre à la fois les problèmes de formation professionnelle et du chômage des jeunes connaissent bien mal et le public concerné et le tissu professionnel d'une bonne partie du territoire. Ils passent sous silence les ruptures de contrats dans deux cas sur trois pour les jeunes apprentis de niveau 5 et 4. D'ailleurs, en regardant de plus près les chiffres, nous verrions qu'environ 25 % des apprentis des niveaux 5 et 4 sont formés dans les métiers de l'hôtellerie/restauration, de la boulangerie pâtisserie et de la boucherie charcuterie. Formations souvent sous représentées dans la voie scolaire. Pourtant, les besoins en main d'œuvre sont importants dans ces métiers et nous voyons bien que l'apprentissage ne permet pas de compenser ces besoins.

L'orientation et l'éducation ne peuvent se concevoir de la même façon pour un élève sortant de 3<sup>e</sup> et pour un jeune qui vient d'obtenir son Bac.

Pour tous, l'objectif est bien de concilier une éducation riche et complète qui leur permette de devenir des citoyens éclairés et une formation qui leur donne les clés d'une intégration professionnelle réussie.

Toutefois, quelle que soit l'efficacité des Psychologues de l'Education nationale et des personnels qui œuvrent pour fournir à chaque élève de 3<sup>e</sup> les possibilités d'un choix d'étude éclairé, il faut reconnaître que la majorité des élèves de 3<sup>e</sup> qui choisissent la voie professionnelle ont deux critères principaux :

- Une vision fantasmée d'un métier : la cuisine, l'esthétique, les métiers de la sécurité, ...
- La proximité indépendamment d'une appétence quelconque pour la formation souvent pour des raisons de coûts

L'argument de l'insertion les touche peu et ils délaissent des métiers qui recrutent comme dans le domaine du bois, les métiers de l'industrie, ....

D'autre part, même une orientation et des études réussies ne sont pas le gage d'une insertion dans le métier correspondant lorsque les conditions de travail sont jugées décevantes. On ne voit pas en quoi l'apprentissage permettait d'inverser ces logiques.

Par ailleurs, à qui fera-t-on croire qu'il est possible de concilier, d'un côté, la productivité demandée aux entreprises, et d'un autre côté, la formation professionnelle de tous les jeunes de 14 et 15 ans qui sortent de 3<sup>e</sup> et s'engageront dans la voie de l'apprentissage ? Le tissu économique du territoire de notre académie le permet-il ?

La formation professionnelle initiale sous statut scolaire est donc incontournable. Dans tous les secteurs d'activité, l'évolution des techniques, ainsi que des sociétés, oblige une remise à niveau et une adaptation à son métier continue. Les lycées professionnels sont positionnés depuis longtemps dans cette dynamique d'« apprendre à apprendre ». Jeter le discrédit sur cette voie revient à dévaloriser toute la voie professionnelle et ses métiers. Imposer des dispositifs comme le mixage des publics dans une même classe a des effets pédagogiques négatifs sur la réussite des élèves, pour l'instant aucune analyse concrète n'a été faite sur l'intérêt et le bénéfice d'une telle organisation.

L'ensemble des responsables politiques et économiques doivent assumer leur rôle en aidant les lycées professionnels à faire connaître les métiers et les valoriser par des conditions d'emplois attractives. Les PLP dont l'engagement quotidien au service de la réussite des élèves n'est plus à démontrer ne peuvent à eux seuls régler tous les problèmes.

Faire croire que la diminution du chômage des jeunes passe par un développement outrancier de l'apprentissage est un outil de communication utilisé sans succès depuis plusieurs années. Il est temps pour chacun d'assumer ses responsabilités et de donner véritablement à la voie professionnelle sa place dans l'Education Nationale.

Nous pensons aussi que tout doit être mis en œuvre pour que les bacheliers professionnels comme les bacheliers technologiques puissent s'engager et réussir des études supérieures au-delà du bac : c'est à la fois une nécessité économique et démocratique. Se profile pourtant leur éviction de l'enseignement supérieur au prétexte de qualifications minimales mises en avant pour éviter la question de l'investissement de la Nation dans l'enseignement supérieur.